

DECLARATION DE PERFORMANCE



N°: BARYPRENE 40 A NH 003 FR

1. **Code d'identification** BARYPRENE 40 A
2. **Usage prévu** Feuilles bitumineuses armées pour l'étanchéité de ponts et autres surfaces en béton circulables par les véhicules
3. **Fabricant** AXTER SAS
8, avenue Félix d'Hérelle
75016 PARIS
France
www.axter.eu/dop
4. **Mandataire du fabricant** NA
5. **Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit** Système 2+
- 6a. **Produit couvert par la norme harmonisée** EN 14695
L'ASQPE, organisme notifié n° 1683 a réalisé selon le système 2+ l'inspection initiale du système de contrôle de production en usine la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine n° 1683 - CPR - 0020.
- 6b. **Evaluation technique européenne :** NA

7. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles		Performance				Spécifications techniques harmonisée
		Valeur	Tolérance		Unités	
			Min	Max		
Propriété en traction : Force maximale	Sens Long	450	350	-	N/50 mm	EN 14695:2010
	Sens Travers	250	150	-		
Propriété en traction : Allongement maximal	Sens Long	3	2	-	%	
	Sens Travers	3	2	-		
Absorption d'eau		2	≤		%	
Souplesse à basse température		-16	≥		°C	
Durabilité EN 1296	Résistance au fluage à température élevée	90	≥		°C	
	Souplesse à basse température	Diminution après vieillissement ≤ 15°C			°C	
Résistance à la pression dynamique d'eau		Conforme			-	
Résistance au compactage de la couche de protection		NA			-	
Comportement des feuilles bitumineuses lors de l'application d'asphalte coulé		10	≤		%	
Aptitude à ponter les fissures		NPD			-	
Substances dangereuses		Note 1 et 2			-	
Caractéristiques de performances avec VERNIS ANTAC GC						
Adhérence		0,5	≥		N/mm ²	
Résistance au cisaillement		0,1	≥		N/mm ²	
Compatibilité par vieillissement thermique		75	≥		%	

NA: Non applicable en raison de l'usage prévu du produit

Note 1 : Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille

Note 2 : En l'absence de Norme européenne harmonisée, la vérification et la déclaration sur lixivation/composition doit être faite selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

Conformément au Règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :
Peter Fleischmann (Directeur Général)

Paris
11/06/2017

